
**6^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mercredi le 27 octobre 2021, 19 h,
Séance tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Marie-Ève Normandeau	Présidente
M ^{me} Kesso Imane Habiba	Vice-présidente
M. Olivier Lacombe	Secrétaire
M ^{me} Andréa Giguère	Trésorière
M ^{me} Louise Fantini	Administratrice
M. Martin Noël	Administrateur
M. Jacques Pelchat	Administrateur
M ^{me} Marie-Ève Duchesne	Administratrice
M. Luc Fournier	Administrateur
M ^{me} Valérie Poirier	Administratrice

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Dave Gagnon Pelletier	Conseiller, en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
--------------------------------	---

Il n'y a pas de citoyen.ne présent.e

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

M^{me} Marie-Ève Normandeau ouvre la réunion à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance virtuelle (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Marie-Ève Normandeau fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent être apportées. M. Luc Fournier demande l'ajout du sujet «Suivi de la proposition sur les sentiers hivernaux», M^{me} Marie-Ève Normandeau demande l'ajout du sujet «Signalisation sur le chemin du Pavillon» et M. Olivier Lacombe demande l'ajout du sujet «Table de concertation vélo» au point *Affaires et dossiers en cours*.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 29 septembre 2021	19 h 05
4. Communications publiques	19 h 10
5. 1 ^{ère} période de questions et commentaires du public	19 h 20
6. Affaires et dossiers en cours	19 h 30
• Programme de mobilisation –stratégie de sécurité routière	
• Plan d'action 2021-2023	
7. Période d'information par les membres du conseil municipal	20 h 30
8. 2 ^e période de questions et commentaires du public	20 h 40
9. Fonctionnement du conseil	20 h 50
10. Divers	20 h 55
11. Levée de la séance	21 h 00

RÉSOLUTION 21-CA-30

Sur proposition de M. Luc Fournier, appuyée par M. Olivier Lacombe, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 29 SEPTEMBRE 2021

M^{me} Marie-Ève Normandeau demande si des modifications doivent être apportées au procès-verbal de la dernière assemblée régulière du Conseil.

RÉSOLUTION 21-CA-31

Sur proposition de M. Luc Fournier, appuyée par M. Jacques Pelchat, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 29 septembre 2021 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. COMMUNICATIONS PUBLIQUES

Il n'y pas eu de nouvelles actions effectuées depuis le 29 septembre dernier.

5. 1^{ERE} PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

6. AFFAIRES ET DOSSIERS EN COURS

6.1 Programme de mobilisation – stratégie de sécurité routière

M^{me} Andrée Giguère a eu de multiples échanges de courriels avec les responsables des conseils d'établissement de l'école Filteau et de l'école du Campanile. L'école Filteau semble plutôt intéressée à faire des fanions favorisant la visibilité des jeunes cyclistes et le maintien d'une distance sécuritaire entre cyclistes et automobilistes lors de la circulation sur la chaussée. L'École du Campanile est quant à elle intéressée par un projet de formation sur la sécurité à vélo, laquelle serait donnée au printemps prochain.

M^{me} Andrée Giguère mentionne également que le Conseil de quartier St-Louis a approché le CQPSF pour sonder son intérêt pour l'achat commun d'un « radar vivant », c'est-à-dire d'un sac à dos porté par un écolier pour indiquer aux automobilistes leur vitesse. M^{me} Andrée Giguère s'interroge sur la faisabilité de la chose, en rapport avec l'application des règlements municipaux sur la vitesse. M. Dave Gagnon Pelletier lui transmet le nom et les coordonnées de M. Hervé Chapon, conseiller en planification du transport et mobilité intelligente.

M^{me} Andrée Giguère tiendra le Conseil au courant dès qu'elle aura des développements dans ce dossier.

6.2 Plan d'action 2021-2023

M^{me} Marie-Ève Normandeau souligne qu'il y aura une dernière séance de travail en huis clos après cette assemblée régulière, en vue de peaufiner le plan d'action pour le présenter à la prochaine séance devant le ou la nouvel.le élu.e municipal.e.

6.3 Table de concertation vélo

M. Olivier Lacombe a participé à la dernière rencontre de la Table de concertation vélo. Il souligne qu'il peut y avoir plus d'un représentant par Conseil de quartier à la Table vélo. Son orientation principale étant le vélo utilitaire, l'objectif de la Table réside dans le développement d'un réseau cyclable interconnecté et sécuritaire. La Table a transmis une série de questions à ce sujet aux différent.e.s candidat.e.s aux élections municipales et elle a par la suite publié un communiqué de presse ainsi qu'une appréciation sommaire des différentes réponses. La Table a également invité les candidat.e.s à parcourir un trajet à vélo de la rue Cartier jusqu'à l'hôtel de ville pour leur faire vivre la réalité d'un cycliste utilitaire. La Table désire aussi rencontrer l'équipe de la Ville qui s'occupe de la carte interactive afin de favoriser la consolidation et l'accessibilité de l'information pouvant être utile aux cyclistes, notamment les avis relatifs aux entraves affectant le réseau cyclable.

6.4 Suivi de la proposition sur les sentiers hivernaux du boisé des Compagnons

M. Dave Gagnon Pelletier signale aux membres du conseil que le Service des loisirs l'a informé qu'il sera possible de modifier le tracé des sentiers pour 2021-2022, avec un traçage double. Le sentier hivernal sera partagé en deux voies contiguës. L'une de ces voies sera aménagée pour le ski de fond (deux pistes) alors que l'autre sera damée pour permettre la marche. Il y aura également modification de la signalisation projetée à l'automne prochain, le tout sous la responsabilité de la Commission de la Capitale nationale (CCNQ).

M. Luc Fournier avise qu'il n'y a pas de place pour deux tracés côte à côte. M. Dave Gagnon Pelletier acheminera une communication au Service des loisirs pour aborder la question de l'espace et de la circulation conflictuelle.

6.5 Signalisation sur le chemin du Pavillon

M. Dave Gagnon Pelletier mentionne qu'il n'y a pas de nouveaux développements, mais il effectuera un suivi à ce sujet. Les administrateur.trice.s du Conseil rappellent qu'il s'agit du suivi d'une résolution adoptée un an auparavant. Ceux-ci s'étonnent de la lenteur du suivi, étant donné que la résolution avait pour but premier de signaler un problème de sécurité pour les usagers qui utilisent le sentier piétonnier d'accès à la plage Jacques-Cartier, lequel croise le chemin du Pavillon dans une courbe pentue, sans signalisation ou avertissement pour les automobilistes.

7. PERIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Anne Corriveau étant absente, il n'y a pas d'intervention.

8. 2^e PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

9. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Correspondance : M^{me} Marie-Ève Normandeau a transmis le compte-rendu de la rencontre des président.e.s de Conseil de quartier du 23 septembre dernier aux administrateur.trice.s.

Trésorerie

M^{me} Andr ea Gigu re indique qu'il reste un solde de 772,34 \$ au compte.

R SOLUTION 21-CA-32

Sur proposition de M. Olivier Lacombe, appuy e par M^{me} Marie-Ève Duchesne, il est r solu d'octroyer 80 \$   M^{me} Kathleen Breault pour la r daction du proc s-verbal de la pr sente s ance.

Adopt e   l'unanimit 

M^{me} Marie-Ève Normandeau sugg re aux membres du Conseil de r fl chir   la mani re d'utiliser les fonds restants et d'en discuter lors de la prochaine assembl e.

10. DIVERS

Il n'y a pas de sujets   aborder.

11. LEVEE DE LA S ANCE

L'ordre du jour  tant  puis , il est r solu de lever la s ance. Il est 20 h 10.

Proc s-verbal r dig  par M^{me} Kathleen Breault et r vis  par M^{me} Marie-Ève Normandeau et M. Olivier Lacombe.

M^{me} Marie-Ève Normandeau, pr sidente

M. Olivier Lacombe, secr taire